

LE MOT DU MAIRE

« Après 4 mois de travaux d'aménagement et de mise aux normes le Pôle de Soins Paramédicaux a ouvert ses portes le 20 mai 2019 dans l'ancien bâtiment du Crédit Mutuel.

On peut souhaiter pleine réussite au cabinet de kinésithérapie et au cabinet d'infirmier qui ont décidé de s'installer dans ces locaux et contribuent ainsi à l'attractivité de notre village.

Le grand chantier de la rue Principale est maintenant dans sa dernière étape et l'on peut déjà avoir une vision de l'embellissement et de la sécurisation du centre village.

Je vous souhaite de profiter pleinement des belles journées qui s'annoncent et une bonne lecture de votre bulletin ! »

LE PÔLE DE SOINS PARAMÉDICAUX EST OUVERT !

Les habitants de Lixing peuvent donc profiter dès à présent de ce nouveau service dans un cadre accueillant et chaleureux.



Le local est composé de 3 salles de soins individuelles, d'une salle de gym et d'un espace d'accueil mutualisé avec le cabinet d'infirmier libéral qui dispose lui aussi d'une salle de soins. Le cabinet de kinésithérapie accueille les patients sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Contacts : Cabinet de kinésithérapie 03 87 06 29 61 - Cabinet d'infirmier libéral 06 16 49 08 47.



Suite à la fermeture en avril dernier de l'agence du Crédit Mutuel, la commune avait racheté les locaux dans le but de les réaménager en pôle de soins paramédicaux.

Financé sur les fonds propres de la commune, ce nouvel équipement n'a nécessité aucun emprunt pour sa réalisation. Le montant total des travaux avec l'achat du bâtiment s'est élevé à environ 180 000 euros, dont 73 600 euros de subventions de l'Etat et de la CASC. Le reste à charge pour la commune a donc été de 106 400 euros HT.

Les loyers payés par les professionnels de santé locataires sont encaissés directement par la commune et assureront un retour sur investissement.

MAIRIE

Tél. 03 87 09 02 52
Mail lixinglesrouhling.mairie@wanadoo.fr
www.lixinglesrouhling.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 16h à 18h
Jeudi de 10h30 à 12h
Vendredi de 16h à 18h

VIE DU VILLAGE

LES TRAVAUX DU CENTRE VILLAGE SE POURSUIVENT

Démarrés il y a un peu plus d'un an, les travaux de la rue Principale se poursuivent et l'on commence à deviner le résultat final. Un chantier de grande envergure qui aura permis de remplacer la conduite d'eau potable datant des années 50, d'enfourer les réseaux secs mais aussi de sécuriser la place centrale du village.

Avec la réalisation de l'enrobé entre le pont et le croisement avec la rue des Jardins, les conditions de circulation des véhicules s'est déjà fortement améliorée.



Les prochaines phases consisteront à :

- Poser les pavés sur la chaussée devant l'église et sur la partie trottoir et demi-chaussée devant le périscolaire (en bleu sur le plan).
- Poser les pavés sur la demi-chaussée côté rue de la Forêt (en jaune sur le plan).
- Poser les pavés dans la « patte d'oie » devant la statue de Saint Maurice (en vert sur le plan).

Ces 3 phases nécessiteront à chaque fois des temps de séchage du béton de 21 jours, nécessaires pour pouvoir y circuler en voiture, camions et autres... Ces temps de séchage ne seront que d'une journée pour les piétons. Il sera donc nécessaire de réguler la circulation en fonction des différentes zones de travaux.

La pose des bordures et des pavés devant l'école et vers la rue du Rempart ainsi que les pavés du futur parking à gauche de l'église se feront durant les différents temps de séchage. La chaussée devant l'école jusqu'à la rue du Rempart sera réalisée en enrobé et sera donc rapidement mise en œuvre.

Ces différentes phases nécessiteront encore un peu de temps, elles devraient être achevées fin septembre.

De nouveaux arbres d'ornement seront également plantés au mois d'octobre sur l'ensemble de la rue Principale et sur la place centrale.



Ces travaux auront également permis la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de l'accès au Périscolaire avec la mise en place d'une rampe.



CENTRE AÉRÉ DES VACANCES D'AVRIL

Pendant une semaine 15 enfants ont participé à l'accueil de loisirs sur le thème « Rencontre avec Dame Nature ».

Au programme : bricolages, danses, atelier maquillage, un grand jeu au verger de Lixing et une sortie au Moulin d'Eschwiller.



2 NOUVELLES NONAGÉNAIRES À LIXING

En ce début d'année, 2 Lixingeoises ont soufflé leurs 90 bougies. A cette occasion, Madame le Maire Christiane Mallick, accompagnée de ses adjoints, sont allés les féliciter et leur offrir un cadeau. La doyenne du village, Marthe Dietsch, née le 29 février 1920, a, quant à elle, fêté ses 99 ans.



Régine HAMANN, née le 17 janvier 1929



Henriette DAUSIG, née le 22 février 1929

PISCINE COMMUNALE

La piscine communale ouvrira ses portes le samedi 6 juillet jusqu'au dimanche 18 août. Elle sera ouverte de 14h00 à 19h00. Un jour de fermeture par semaine sera décidé en fonction de la météo.

Une nouvelle surveillante de baignade a été recrutée pour cette saison.

BUDGET 2018

DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES DE L'ANNÉE 2018 - BUDGET PRINCIPAL

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	88 788,89 €	Produits des services	43 083,78 €
Charges de personnel	116 481,00 €	Impôts et taxes	162 805,00 €
Autres charges de gestion courante	37 105,03 €	Dotations et participations	121 169,46 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	Autres produits de gestion courante	18 184,46 €
Excédent de fonctionnement 2018	102 867,78 €	Total recettes de fonctionnement	345 242,70 €
Total dépenses de fonctionnement	345 242,70 €	Dotations fonds divers réserves	316 989,79 €
Immobilisations incorporelles	0,00 €	Subventions d'investissement	64 522,66 €
Immobilisations corporelles	410 075,48 €	Dépôt et cautionnement	246,25 €
Total dépenses d'investissement	410 075,48 €	Déficit d'investissement 2018	28 316,78 €
		Total recettes d'investissement	410 075,48 €

DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES DE L'ANNÉE 2018 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	65 340,37 €	Vente de produits	118 505,71 €
Charges de personnel	13 231,15 €	Produits exceptionnels	3,14 €
Charges financières	282,12 €	Autres produits de gestion courante	208,80 €
Charges exceptionnelles	445,12 €	Total recettes d'exploitation	118 717,65 €
Dotations aux amortissements	31 728,00 €	Dotations fonds divers réserves	40 026,69 €
Excédent d'exploitation 2018	7 690,89 €	Amortissements	31 728,00 €
Total dépenses d'exploitation	118 717,65 €	Déficit d'investissement 2018	17 499,32 €
Immobilisations corporelles	85 509,49 €	Total recettes d'investissement	89 254,01 €
Emprunts et dettes assimilés	3 744,52 €		
Subvention d'équipement			
Total dépenses d'investissement	89 254,01 €		

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux des taxes sur le budget de l'année 2018. À savoir : 8,57% pour la taxe d'habitation, 8,13% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 35,47% pour la taxe d'occupation des sols. À noter que ces taux sont très bas par rapport aux taux des communes de la région et de même taille.

Budget Communal,

Les principaux investissements prévus cette année sont :

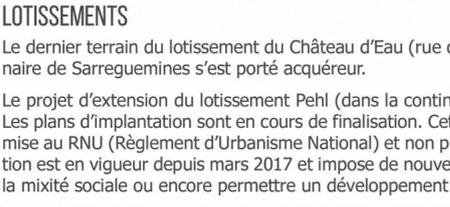
- Renovation de la rue Principale avec effacement des réseaux et travaux de sécurisation.
- Travaux de voirie, aménagement de la place du Monument aux Morts et espaces verts.
- Travaux d'accessibilité au Périscolaire.
- Aménagement et mise aux normes du bâtiment du Crédit Mutuel pour la création du Pôle de soins paramédicaux.
- Mise en place de 2 défibrillateurs.
- Remplacement des fenêtres de la Sacristie.
- Achat de nouvelles illuminations de Noël.

DIVERS

LOTISSEMENTS

Le dernier terrain de lotissement du Château d'Eau (rue de la 70^{ème} Division US) a été vendu. Un couple avec un enfant originaire de Sarreguemines s'est porté acquéreur.

Le projet d'implantation sont en cours de finalisation. Cette extension, comme l'ensemble de la commune est désormais soumise au RNU (Règlement d'Urbanisme National) et non plus au POS (Plan d'Occupation des Sols). Cette nouvelle réglementation est en vigueur depuis mars 2017 et impose de nouvelles normes en matière d'aménagement pour, par exemple, favoriser la mixité sociale ou encore permettre un développement respectueux de l'environnement.



Ce programme relève d'une projection à 20 ans et doit permettre de répondre aux demandes et aux attentes des futurs habitants en termes de logements neufs.

La première phase d'aménagement concernera 8 lots de terrains à bâtir.

L'ensemble des démarches administratives, les travaux d'aménagement et de viabilisation devraient laisser entrevoir les premières ventes de terrain à l'horizon de début 2021.

Ce programme relève d'une projection à 20 ans et doit permettre de répondre aux demandes et aux attentes des futurs habitants en termes de logements neufs.

La première phase d'aménagement concernera 8 lots de terrains à bâtir.

L'ensemble des démarches administratives, les travaux d'aménagement et de viabilisation devraient laisser entrevoir les premières ventes de terrain à l'horizon de début 2021.

Ce programme relève d'une projection à 20 ans et doit permettre de répondre aux demandes et aux attentes des futurs habitants en termes de logements neufs.

La première phase d'aménagement concernera 8 lots de terrains à bâtir.

L'ensemble des démarches administratives, les travaux d'aménagement et de viabilisation devraient laisser entrevoir les premières ventes de terrain à l'horizon de début 2021.

Ce programme relève d'une projection à 20 ans et doit permettre de répondre aux demandes et aux attentes des futurs habitants en termes de logements neufs.

La première phase d'aménagement concernera 8 lots de terrains à bâtir.

L'ensemble des démarches administratives, les travaux d'aménagement et de viabilisation devraient laisser entrevoir les premières ventes de terrain à l'horizon de début 2021.

Ce programme relève d'une projection à 20 ans et doit permettre de répondre aux demandes et aux attentes des futurs habitants en termes de logements neufs.

La première phase d'aménagement concernera 8 lots de terrains à bâtir.

L'ensemble des démarches administratives, les travaux d'aménagement et de viabilisation devraient laisser entrevoir les premières ventes de terrain à l'horizon de début 2021.

Ce programme relève d'une projection à 20 ans et doit permettre de répondre aux demandes et aux attentes des futurs habitants en termes de logements neufs.

La première phase d'aménagement concernera 8 lots de terrains à bâtir.

L'ensemble des démarches administratives, les travaux d'aménagement et de viabilisation devraient laisser entrevoir les premières ventes de terrain à l'horizon de début 2021.

Ce programme relève d'une projection à 20 ans et doit permettre de répondre aux demandes et aux attentes des futurs habitants en termes de logements neufs.

La première phase d'aménagement concernera 8 lots de terrains à bâtir.

L'ensemble des démarches administratives, les travaux d'aménagement et de viabilisation devraient laisser entrevoir les premières ventes de terrain à l'horizon de début 2021.

Ce programme relève d'une projection à 20 ans et doit permettre de répondre aux demandes et aux attentes des futurs habitants en termes de logements neufs.

La première phase d'aménagement concernera 8 lots de terrains à bâtir.

L'ensemble des démarches administratives, les travaux d'aménagement et de viabilisation devraient laisser entrevoir les premières ventes de terrain à l'horizon de début 2021.

Ce programme relève d'une projection à 20 ans et doit permettre de répondre aux demandes et aux attentes des futurs habitants en termes de logements neufs.

La première phase d'aménagement concernera 8 lots de terrains à bâtir.

L'ensemble des démarches administratives, les travaux d'aménagement et de viabilisation devraient laisser entrevoir les premières ventes de terrain à l'horizon de début 2021.

Ce programme relève d'une projection à 20 ans et doit permettre de répondre aux demandes et aux attentes des futurs habitants en termes de logements neufs.

La première phase d'aménagement concernera 8 lots de terrains à bâtir.

LE CERCLE VERMEIL TOUJOURS ACTIF !



16 courageux marcheurs ont effectué le parcours de Lixing à Grosblie, une petite dizaine a opté pour un circuit plus réduit mais tous se sont donnés rendez-vous au restaurant de la fontaine où les attendaient les non-marcheurs, en tout 72 convives.

Une fois de plus, une ambiance conviviale a régné tout au long de cette traditionnelle marche de printemps.

Un grand bravo aux 10 marcheurs, qui après un bon repas ont réussi à faire le chemin de retour !

LA CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

En 2019, l'équipe municipale a décidé d'innover, puisque tous les habitants de la commune avaient été conviés à la cérémonie des vœux. C'était également l'occasion pour Madame le Maire Christiane Mallick de délocaliser cet événement au foyer Saint-Maurice, agrandi et rénové en 2018.



Cette cérémonie est une opportunité pour remercier l'équipe municipale, les enseignants ou encore les bénévoles des associations qui œuvrent au quotidien pour le bien-être des habitants de la commune.

ÉTAT CIVIL 2018

Naissances :

Lily LABIS le 14 février
Nina GANGI le 02 février
Olivia JAMING le 04 mai
Mathilde GLADEL le 12 juin
Clémence BOUR le 27 novembre

Mariages :

Jérémie DELETTREZ et Charlène BARBONE le 14 avril
William KLEMM et Marilyne AIELLO le 26 mai

Décès :

Charles BRUNE, 70 ans le 27 janvier
Hildegard BOUR, veuve MALLICK, 80 ans le 21 février
Jacques VAN RECUM, 69 ans le 06 avril
Charles HAMANN, 82 ans le 14 juillet
Sylvain ANSTETT, 51 ans le 19 juillet
Jean-Marie MULLER, 68 ans le 12 septembre
Marcel BOUR, 82 ans le 02 septembre
Ruth BRANDT, épouse REEB, 57 ans le 12 octobre
Adrien MULLER, 73 ans le 26 novembre